

Fiche programme HORIZON EUROPE – ERC

CONSEIL EUROPEEN DE LA RECHERCHE



Infos clés ([programme de travail 2021](#)) :

BUDGET : 1,9Mds € pour environ 1000 bourses attribuées

Financier : Commission européenne

Financement : variable selon le type de bourse (voir ci-contre)

DURÉE : variable selon le type de bourse (voir ci-contre)

DÉPOTS : Starting Grant : 08/04/21 ;

Consolidator Grant : 20/04/21 ; Advanced

Grant : 30/08/21

PoC et Synergy : retour en 2022

Description générale :

Horizon Europe est le programme-cadre européen de financement pour la recherche et l'innovation. Il est doté de 95,5 Mds€ sur 7 ans (2021-2027).

Le Conseil Européen de la Recherche (ERC) finance des programmes scientifiques « blancs » repoussant les frontières de la connaissance grâce à la **recherche exploratoire**. Il permet ainsi un financement de long-terme pour aider **d'excellents chercheurs** et leur équipe à poursuivre leurs recherches sur des sujets ambitieux et comportant des risques.

Avec une approche "bottom-up" sans priorités prédéterminées, l'ERC encourage les propositions multi ou interdisciplinaires et pionnières (domaines de recherches nouveaux et émergents, **approches novatrices** non conventionnelles, **inventions scientifiques**).

Conditions d'éligibilité :

Entités éligibles :

Chercheurs principaux indépendants de **toute discipline**, de tout âge et à tout moment de leur carrière (selon les bourses).

Les responsables de recherche **du monde entier** peuvent poser leur candidature, quelle que soit leur nationalité et leur pays de résidence lors du dépôt.

Attention au quota minimal de temps de travail à passer dans un Etat membre ou pays associé et sur le projet subventionné.

Toutefois, **l'institution d'accueil doit être établie dans un État membre de l'UE ou un pays associé.**

Exception pour la Synergy Grant, où l'un des chercheurs principaux du groupe, voire même des membres de l'équipe, peuvent sous certaines conditions être basés en dehors de l'UE ou d'un pays associé.

Processus d'évaluation :

- En 2 ou 3 étapes, par des comités de scientifiques et de spécialistes de renom choisis par le conseil scientifique de l'ERC
- Étape 1 : évaluation de la B1 (synopsis et profil de l'investigateur principal)
- Étape 2 : évaluation de la B2 (proposition complète : état de l'art et objectifs, méthodologie) **+ audition**
- Seul critère d'évaluation : **l'excellence scientifique**
- Seront ainsi évalués : la nature novatrice, l'ambition et la faisabilité du projet; et la capacité intellectuelle, la créativité et l'engagement du chercheur principal.

Conditions de soumission :

Soumission sur un portail en ligne

Dossier en anglais

Dépôt en 1 étape

Conditions de financement :

Coûts directs éligibles : **personnel permanent et/ou contractuel, équipement, déplacements, consommables, sous-traitance**

Coûts indirects éligibles (frais de gestion) : **25% des coûts directs éligibles**

Taux de financement : **100% pour tout type de bourses**

Types de bourses :

Starting Grant (StG) :

Jeunes chercheurs **2 à 7 ans** après obtention de leur thèse
Jusqu'à **1,5 M€** par bourse pour 5 ans

Consolidator Grant (CoG) :

Jeunes chercheurs **7 à 12 ans** après obtention de leur thèse
Jusqu'à **2M€** par bourse pour 5 ans

Advanced Grant (AdG) :

Permet à des **scientifiques confirmés** de proposer un sujet en rupture par rapport à leurs activités de recherche
Jusqu'à **2,5 M€** par bourse pour 5 ans

Synergy Grant (SyG) :

Groupes de 2 à 4 chercheurs principaux pour résoudre ensemble des problèmes de recherche ambitieux
Jusqu'à **10M €** par bourse pour 6 ans

Proof of concept Grant (PoC) :

Permet aux chercheurs précédemment lauréats d'une bourse ERC de financer **l'innovation issue de leur recherche**

Point de contact national ERC : Pascale MASSIANI

Tél. : 01 55 55 87 98

Contact : https://www.horizon-europe.gouv.fr/contactez-les-pcn?point_de_contact_national=erc

